

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

Séance du mardi 23 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt trois février à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents :

Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Stéphane MARI - Caroline BENARD DENDE - Jérémie LANDREAU - Stéphanie GRONDIN - Benoît RAUTUREAU - Patricia GAU - Naji YAHMDI - Benoît GRANGE - Catherine DAUNY - François SZTARK - Fatima BIZINE - Emmanuel MAGES - Sabine JACOB-NEUVILLE - Marc GATTI - Annie LADIRAY - Dominique MOUSSOURS-EYROLLES - Marie-Céline LAFARIE - Jean-Pierre BERTHOMIEUX - Pierrick LAGARRIGUE - Zeineb LOUNICI - Laurent DESPLAT - Fatiha BOZDAG - Maxime MARROT - Valérie WASTIAUX GIUDICELLI - Christian CHAREYRE - Patrick CHAVAROT - Marie-Claire KARST - Sylvie VIEU - Nathalie BRUNET - Eva MILLIER - Stéphane COMME - Cem ORUC - Ludovic BIDEAU - Sébastien SAINT-PASTEUR - Anne-Marie TOURNEPICHE - Philippe CERNIER - Sylvie BRIDIER - Jean-Paul MESSÉ - Élodie CAZAUX - Alhadji NOUHOU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Marie-Laure CARDINAL - Cédric TERRET - Christel CHAINEAUD

Absents ayant donné procuration :

Isabelle DULAURENS procuration à Stéphane MARI
Cendrine POUVEREAU-CHARRIÉ procuration à François SZTARK

Secrétaire de séance : Ludovic BIDEAU

n°d'ordre : DEL2021_052

Objet : Dénomination de l'allée Louis Blériot

Monsieur Stéphane MARI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Les dénominations de voies, chemins et ronds-points permettent de s'orienter et d'attribuer une adresse officielle.

La voie desservant les habitations situées à l'angle de l'avenue du Port Aérien au niveau du numéro 17 ne portant pas de dénomination reconnue, il a été décidé de l'intituler allée Louis Blériot.

Cette dénomination officielle facilitera sa cartographie et la localisation par les usagers.

Le Conseil Municipal décide :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- d'approuver la dénomination de l'allée située au niveau du numéro 17 de l'avenue du Port Aérien : allée Louis Blériot.

Envoyé en préfecture le 26/02/2021

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le



ID : 033-213303183-20210223-DEL2021_052-DE

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.


Abstention : Sylvie BRIDIER, Élodie CAZAUX

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Franck RAYNAL

Dénomination de l'allée Louis Blériot

Envoyé en préfecture le 26/02/2021
Reçu en préfecture le 26/02/2021
Affiché le 
ID : 033-213303183-20210223-DEL2021_052-DE

